



Comité externe d'examen des griefs militaires Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du Comité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Comité fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2015-2016 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du Comité, à l'adresse suivante: <https://www.canada.ca/fr/externe-examen-griefs-militaires/organisation/rapports-etats-financiers.html>

Les états financiers du Comité n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Christine Guérette, CPA, CGA
Présidente et première dirigeante
Ottawa, Canada
Le 15 juillet 2019

Jean-François Poirier, CPA, CGA
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada
Le 15 juillet 2019



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la situation financière (*non audité*)
au 31 mars

(en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	585 962 \$	530 883 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	194 785	137 187
Avantages sociaux futurs (note 5)	100 438	144 818
Total des passifs nets	881 185	812 888
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	567 804	524 246
Débiteurs et avances (note 6)	21 613	38 196
Total des actifs financiers nets	589 417	562 442
Dette nette ministérielle	291 768	250 446
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	0	1 931
Immobilisations corporelles (note 7)	1 004 826	966 704
Total des actifs non financiers	1 004 826	968 635
Situation financière nette ministérielle	713 058 \$	718 189 \$

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Christine Guérette, CPA, CGA
Présidente et première dirigeante
Ottawa, Canada
Le 15 juillet 2019

Jean-François Poirier, CPA, CGA
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada
Le 15 juillet 2019



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2019	2019	2018
	Résultats prévus		
Charges			
Examen indépendant des griefs militaires	4 877 000 \$	4 337 008 \$	4 123 471 \$
Services internes	2 295 000	2 336 438	1 864 917
Total des charges	7 172 000	6 673 446	5 988 388
Revenus			
Revenus divers	0	214	816
Total des revenus	0	214	816
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	7 172 000	6 673 232	5 987 572
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		6 259 715	6 647 505
Variations des montants à recevoir du Trésor		43 558	(6 951)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		361 167	354 932
Transferts de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux		3 661	0
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		5 131	(1 007 914)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		718 189	(289 725)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		713 058 \$	718 189 \$

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaire font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	5 131 \$	(1 007 914) \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	169 195	939 039
Amortissement des immobilisations corporelles	(129 594)	(45 603)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	(309)
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 479)	(2 710)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	38 122	890 417
Variation due aux charges payées d'avance	(1 931)	1 931
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	41 322	(115 566)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	250 446	366 012
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	291 768 \$	250 446 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des flux de trésorerie (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 673 232 \$	5 987 572 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(129 594)	(45 603)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 479)	(2 710)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(361 167)	(354 932)
Transferts de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux	(3 661)	0
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(16 583)	9 569
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 931)	1 931
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(55 079)	33 093
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(57 598)	24 384
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	44 380	55 471
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	6 090 520	5 708 775
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	169 195	939 039
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	(309)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	169 195	938 730
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	6 259 715 \$	6 647 505 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la Loi sur la défense nationale prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte disponible pour les membres des Forces armées canadiennes.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le Comité examine les griefs militaires qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 29 de la Loi sur la défense nationale, et rend des conclusions et recommandations au chef d'état-major de la défense et au militaire qui a soumis le grief.

Dans la mesure où les circonstances et l'équité le permettent, le Comité doit également agir avec célérité et sans formalisme.

Le Comité opère par l'intermédiaire des responsabilités essentielles suivantes :

- Examen indépendant des griefs militaires
- Services internes



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Comité énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2018-2019. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2018-2019.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Comité. Bien que l'on s'attende à ce que la Présidente et première dirigeante maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

montant brut des revenus de l'entité.

- (e) **Charges**
Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.
- (f) **Avantages sociaux futurs**
- i. **Prestations de retraite:** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité découlant du régime. La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
 - ii. **Indemnités de départ:** L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs indemnités de départ accumulées est calculée par employé et ce, fondé sur des renseignements propres au Comité.
- (g) **Débiteurs**
Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.
- (h) **Actifs non financiers**
Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et des actifs incorporels.
- (i) **Incertitude relative à la mesure**
La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à leur valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

3. Autorisations parlementaires

Le Comité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2019	2018
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 673 232 \$	5 987 572 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(129 594)	(45 603)
Redressement de charges payées d'avance	(1 931)	0
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 479)	(2 710)
Gain (perte) sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	214	784
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(361 167)	(354 932)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(57 598)	24 384
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	7 874	92 399
Remboursement de charges des exercices antérieurs	2 089	3 275
Ajustements de créditeurs à la fin de l'exercice des années précédentes	5 409	80 706
Recouvrement de trop-payés de salaire brut pour des employés transférés d'autres ministères gouvernementaux	2 648	0
Augmentation (diminution) des trop-payés de salaire à être recouverts non portés à une autorisation	997	(388)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(532 538)	(202 085)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	169 195	939 039
Augmentation des charges payés d'avance	0	1 931
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	169 195	940 970
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	6 309 889 \$	6 726 457 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2019	2018
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	6 547 882 \$	7 183 457 \$
Montants législatifs	600 070	546 639
Moins:		
Périmés: Fonctionnement	(838 063)	(1 003 639)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	6 309 889 \$	6 726 457 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du Comité :

	2019	2018
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	55 768 \$	58 596 \$
Crédoiteurs - parties externes	0	173 735
Total des crédoiteurs	55 768	232 331
Charges à payer	530 194	298 552
Total des crédoiteurs et des charges à payer	585 962 \$	530 883 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Comité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2018-2019 s'élève à 418 340 \$ (371 517 \$ en 2017-2018). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2017-2018) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2017-2018) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2019, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	144 818 \$	200 289 \$
Charge pour l'exercice	(17 065)	(18 068)
Prestations versées pendant l'exercice	(27 315)	(37 403)
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	100 438 \$	144 818 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et avances du Comité:

	2019	2018
Débiteurs - autres ministères et organismes	18 579 \$	38 140 \$
Débiteurs - parties externes	3 034	56
Débiteurs nets	21 613 \$	38 196 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
Immobilisations en construction	lorsque mis en service, selon la catégorie de biens

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2019	2018
Matériel et outillage	17 321 \$	0 \$	0 \$	0 \$	17 321 \$	1 732 \$	1 732 \$	0 \$	3 464 \$	13 857 \$	15 589 \$
Matériel informatique	485 513	74 453	0	19 677	540 289	241 828	60 064	19 677	282 215	258 074	243 685
Logiciels informatiques	87 960	0	0	10 648	77 312	84 411	2 070	9 169	77 312	0	3 549
Autre matériel	68 867	0	0	0	68 867	18 890	6 318	0	25 208	43 659	49 977
Améliorations locatives	0	0	748 646	0	748 646	0	59 410	0	59 410	689 236	0
Immobilisations en construction	653 904	94 742	(748 646)	0	0	0	0	0	0	0	653 904
Total	1 313 565 \$	169 195 \$	0 \$	30 325 \$	1 452 435 \$	346 861 \$	129 594 \$	28 846 \$	447 609 \$	1 004 826 \$	966 704 \$

(1) Les ajustements incluent les immobilisations en construction de 748 646 \$ qui ont été transférées à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Comité sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et ultérieurs	Total
Contrat de location-exploitation	409 953 \$	409 953 \$	409 953 \$	409 953 \$	409 953 \$	785 743 \$	2 835 508 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le Comité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	361 167 \$	354 932 \$
Total	361 167 \$	354 932 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

(b) Autres transactions entre apparentés avec d'autres ministères et organismes

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	18 579 \$	38 140 \$
Créditeurs	55 768	58 596
Charges	1 615 270	1 475 529

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle du Comité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

Charges de fonctionnement	Examen indépendant des griefs militaires	Services internes	2019 Total	2018 Total
Salaires et avantages sociaux des employés	3 795 380 \$	1 464 678 \$	5 260 058 \$	4 559 751 \$
Services professionnels et spéciaux	171 594	452 430	624 024	507 140
Location	278 232	210 158	488 390	684 665
Amortissement des immobilisations corporelles	9 743	119 851	129 594	45 603
Acquisition d'actifs non immobilisés	32 302	40 270	72 572	95 241
Services publics, fournitures et approvisionnements	23 582	11 966	35 548	6 454
Transports et communications	24 557	9 405	33 962	52 078
Information	1 566	22 765	24 331	23 763
Réparation et entretien	0	4 005	4 005	9 960
Autres	52	910	962	3 733
Total - Charges	4 337 008	2 336 438	6 673 446	5 988 388
Revenus				
Revenus divers	0	214	214	816
Total - Revenus	0	214	214	816
Coût de fonctionnement net	4 337 008 \$	2 336 224 \$	6 673 232 \$	5 987 572 \$

